

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE – SEJOUR DOLCE VITA

De par certaines spécificités, ce séjour ne peut pas faire l'objet d'une réservation en ligne. Celle-ci doit être faite soit par téléphone soit par courriel auprès du service de réservation de La Rosière Tourisme. Les présentes CGV s'appliquent à ce séjour sous réserve des conditions particulières suivantes :

1) Conditions de participation

Offre réservée aux personnes de 14 ans et plus (l'accès aux thermes n'étant pas autorisé au moins de 14 ans)
La participation à ce « package-expédition » requiert un bon niveau de ski pour relier La Rosière et La Thuile par les pistes, et le respect d'un planning donné à titre indicatif pour des skieurs de bon niveau. Nous déclinons toute responsabilité au cas où le client ne respectait pas les horaires du road book qui lui est fourni, et si cela avait une incidence sur la consommation de l'ensemble des prestations incluses dans son séjour.

2) Le transfert des bagages n'est pas organisé

Le client doit avoir dans **son propre sac à dos**, ses affaires personnelles pour le séjour : maillot de bain, trousse de toilette, chaussures et vêtements de ville pour la soirée...

3) Conditions de réservation

Ce séjour étant lié à la disponibilité de l'hôtel Le Miramonti pour une nuit uniquement, il n'est réservable qu'auprès des agents de réservation de la centrale de réservation de La Rosière, au plus tôt 10 jours avant votre séjour en semaine et 5 jours avant un séjour en week-end (vendredi, samedi).

Dès confirmation de la disponibilité, la Centrale de Réservation vous envoie une option à retourner signée accompagnée du règlement. A réception, la centrale de réservation vous fait parvenir les bons d'échange et le road book nécessaire à votre séjour.

4) Confirmation et conditions d'annulation

La réalisation de ce séjour est liée à l'ouverture de la liaison France-Italie pour les deux jours consécutifs. Le client doit donc accepter que pour des raisons de conditions météorologiques pouvant entrainer une fermeture partielle ou totale du domaine skiable franco-italien de l'Espace San Bernardo, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la réservation si ces risques sont connus suffisamment à l'avance.

La centrale de réservation après entretien avec le service des pistes confirmera ou annulera le séjour auprès du client la veille avant 18h00.

- En cas d'annulation de la part de l'organisateur : le client sera intégralement remboursé des sommes versées à la centrale de réservation.
- Le cas échéant, si la fermeture de la liaison à ski France/Italie a lieu alors que le client est déjà en Italie, les services des Pistes de La Thuile et de La Rosière seront seuls juges pour organiser ou non le retour à ski du client, et ce dans le respect des conditions de sécurité. Les éventuelles consommations supplémentaires du client resté en Italie seront intégralement à sa charge.
- En cas d'annulation du fait du client : Toute annulation totale d'un dossier confirmé doit être notifiée à La centrale de réservation par écrit, la date de réception déterminant la date d'annulation. En cas d'annulation de séjour du fait du client, le remboursement des sommes versées interviendra dans les conditions suivantes :

Le client n'a pas souscrit l'assurance « location – annulation » ou la police n'est pas applicable :

Nombre de jours compris entre la réception de l'avis d'annulation et la date de début du séjour	Proportion non remboursée du prix total du séjour
Plus de 3 jours	Le montant des frais de dossier
Moins de 3 jours	Le montant de la demi-pension à l'hôtel Le Miramonti + les frais de dossier

Le client a souscrit l'assurance « location – annulation » et la police s'applique :

Voir paragraphe « Assurance Location – Annulation »